

Les élus du Loiret apportent leur contribution

À l'appel des trois sénateurs, MM. Doligé, Cardoux et Sueur, plus de 200 élus ont dessiné les contours des collectivités territoriales du XXI^e siècle lors d'un débat, lundi à Sully-sur-Loire

Bien des projets mis en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy passent aujourd'hui à la trappe. Pour certains, comme celui de la réforme des collectivités locales, cela avait été annoncé bien avant l'élection de François Hollande.

Le sénat, passé à gauche voici un an, n'avait d'ailleurs pas attendu cette échéance. Son nouveau président, Jean-Pierre Bel, avait initié des États généraux de la démocratie territoriale dès le mois de décembre. Jusqu'au mois de mars, les élus de France ont été interrogés et 19 364 réponses sont parvenues au Sénat.

Parallèlement, les sénateurs ont été conviés à organiser des rencontres dans leur département avec les élus locaux afin de préparer les États généraux prévus à Paris les jeudi 4 et vendredi 5 octobre.

Dans ce cadre, Éric Doligé, Jean-Noël Cardoux (UMP) et Jean-Pierre Sueur (PS) ont organisé ces assises départementales lundi après-midi à la salle Blareau. Plus de 200 élus, dont François Bonneau, président du conseil régional, et Xavier Deschamps, président de l'association des maires du Loiret, y ont participé.

Ils ont été accueillis par Daniel Sablon, maire de Sully-sur-Loire qui a

parlé d'une « réforme majeure » et présenté les élus « comme des aventuriers et des équilibristes des temps modernes assez fous » pour solliciter des mandats qui rapportent « plus d'ennuis que de gloire et plus de plaintes en justice que de stock-options... Pourtant, il y a des candidats car nous aimons nos villes et nos villages ».

En préambule à deux heures de débat et de dialogue (on escomptait 70 interventions), Éric Doligé a cadré l'objectif de cette réunion : « Parler de la nouvelle organisation territoriale ». Car « les collectivités territoriales de l'an 2000 ne seront pas celles de 2020. Il faut « évoluer, faire bouger les choses, s'adapter » dans l'échange même s'il y aura parfois « positions complémentaires ou divergentes ».

Jean-Pierre Sueur a souhaité que « cette réunion soit utile ». Pour lui, « les bonnes lois » sont toujours les fruits d'une démarche fondée sur « la sagesse d'écouter avant d'envisager les changements futurs ». De son propos, on retiendra la nécessité d'une organisation territoriale « au service de l'efficacité pour le pays et nos concitoyens ».

Il espère aussi que l'on cesse de considérer les élus comme des cou-



De gauche à droite, Eric Doligé, Jean-Noël Cardoux et Jean-Pierre Sueur, les trois sénateurs à l'origine de la consultation des élus du Loiret.

pables et qu'au-delà des divergences, le dialogue permette d'aboutir à un large consensus.

Jean-Noël Cardoux, dans son jardin sullylois, s'est fait maître de cérémonie. Il a expliqué le déroulement

des débats qui se sont appuyés sur un questionnaire en douze points préalablement adressé aux élus du Loiret.

De leurs réponses et des échanges sera tirée une synthèse qui sera portée aux États généraux à Paris auxquels participeront Xavier Deschamps, et deux autres membres du bureau de l'Association des maires du

Quelques tendances

Le questionnaire adressé par le Sénat aux élus a permis de dégager quelques tendances. 70 % d'entre eux se disent satisfaits d'exercer un mandat. Ils sont 81 % à souhaiter une loi établissant clairement leurs obligations et leurs droits.

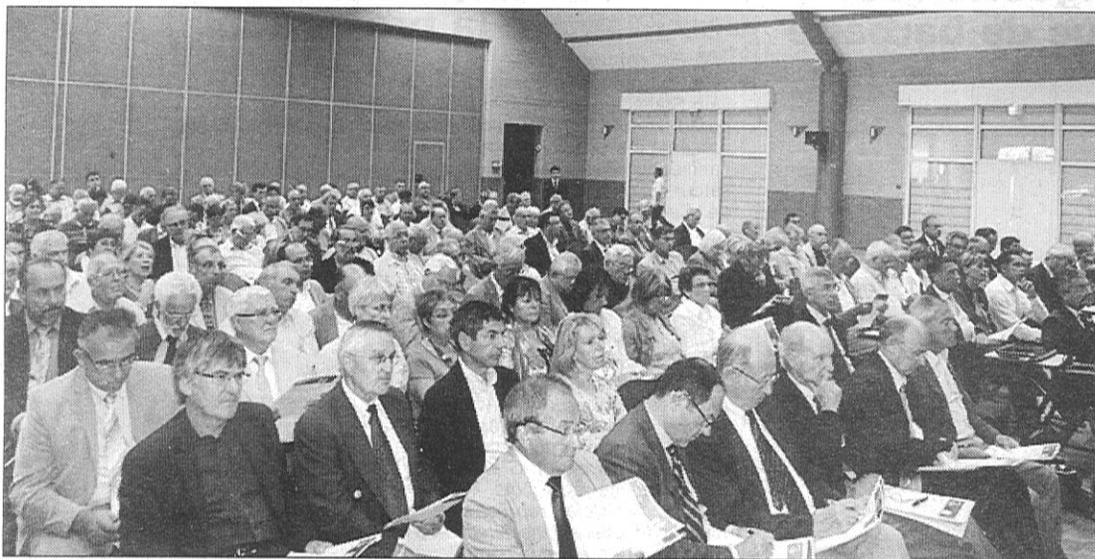
D'une manière générale, ils demandent moins de contraintes réglementaires et législatives (marchés publics...), plus de conseils techniques et d'autonomie financière.

Ils aimeraient que les réformes soient expérimentées avant d'être appliquées à tous et que l'État ait un rôle renforcé dans les domaines du conseil et de la sécurité.

Ils réclament plus de compétences pour les collectivités et 63 % d'entre eux considèrent que les revenus des ménages devraient être pris en considération dans le calcul de la taxe d'habitation.

Loiret, Christian Bouleau, vice-président, et Bernard Delaveau.

Martial Poncet



Près de 200 élus avaient pris place, salle Blareau pour participer aux débats

12 principes pour une République territoriale

12 principes pour une République territoriale, tel était le titre du questionnaire adressé par les trois sénateurs du Loiret à leurs collègues, en avant-première de la réunion de lundi.

Ces 12 principes sont les suivants : *proximité* (taille minimale d'une communauté de communes, mode de scrutin pour l'exécutif des communautés de communes) ; *stabilité*, (nombre d'échelons territoriaux) ; *liberté des collectivités territoriales* (pouvoir réglementaire autonome) ; *confiance et rôle de l'État* (rôle de conseil, suppression des sous-préfectures) ; *rationalisation des compétences* (nouveaux transferts, nouvelle étape de la décentralisation) ; *mutualisation* (personnels) ; *simplification* (problèmes des normes) ; *responsabilité* (autonomie financière et réforme de la fiscalité locale) ; *compensation* (garanties pour la sincérité des transferts) ; *péréquation* (nouveaux équilibres pour la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État) ; *légitimité* (cumul des mandats, modes de scrutins et proportionnelle aux élections locales) ; *respect et statut de l'élu* (convergences des droits entre élus issus du public et élus issus du privé).